Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 V. 337 Vœu relatif aux aménagements en cours au 94 avenue Gambetta

----

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu de Danielle Simon net relatif au 94 avenue Gambetta ;

Considérant les nombreux vœux concernant le sujet ;

Considérant que les vœux adoptés en Conseil de Paris sont bien évidemment mis en œuvre ;

Considérant en particulier qu'une réunion avec ICADE, la mairie du 20ème arrondissement, des représentants de l'Hôtel de Ville et les groupes politiquess'est tenue le 15 Avril 2019 au sujet des « lots » attenants au Carrefour Market ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

Que le travail de concertation avec les élu.e.s et les habitants se poursuivent au sujet de l'occupation de ces lots, de l'approvisionnement logistique du Carrefour Market et de l'aménagement de la rue du groupe Manouchian